

La première pierre est posée !



qui contribuent, chaque année, aux équipements nécessaires à la qualité de nos enseignements.

La date de livraison du bâtiment est prévue pour **fin octobre 2012**.

Au cœur de l'inauguration, proprement dite, seront naturellement conviés l'ensemble de nos partenaires.

Vous pouvez prendre connaissance des articles parus dans la presse qui complètent cette information sur le site de l'**IFPM** :



www.ifpm.com



Le jeudi 17 novembre 2011, à 17h, Le Président fondateur de l'association **IFPM, Marcel Lefret**, les partenaires qui ont rendu possible ce projet : le *Préfet, Sous-Préfet des Hauts-de-Seine, La Région d'Ile-de-France, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, un généreux donateur, la SEM 92 - maître d'ouvrage*, ont procédé à la pose de la première pierre du nouveau bâtiment d'enseignement de l'IFPM devant 70 invités et personnalités.

Une première pierre symbolique car les fondations d'ouvrage émergent de terre et la forme du bâtiment se dessine déjà sur le site de l'IFPM. Il abritera de **nouvelles salles de cours** de pratique, un **laboratoire** et un **centre ressources documentaires**. **750 apprentis** contre 500, aujourd'hui, pourront être formés aux métiers de

la beauté : **coiffure** et **esthétique** en suivant des cursus complets (du CAP au BTS).

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Président de l'IFPM, Monsieur Marcel Lefret, de présenter la maquette et les photos du futur édifice réalisées par l'**Architecte Olivier Torette**, de rappeler le parcours chaotique, l'acharnement, la mobilisation de tous les acteurs qui ont travaillé sur cette extension, de les remercier tous chaleureusement avec une attention toute particulière pour le personnel administratif et pédagogique de l'IFPM qui a œuvré sur la stratégie évolutive des formations, la création de nouveaux diplômés et les besoins en matériel pédagogique pour leur réalisation. N'ont pas été oubliés, dans les remerciements, nos fidèles verseurs de taxe d'apprentissage



Une nouvelle direction pour l'IFPM

Nouvelle année, nouvelle direction, nouveau chemin pour l'IFPM... depuis le 1^{er} septembre dernier **Séverine Le Mière**, ancienne responsable pédagogique, a succédé à Bruno Mariette au poste de Directeur de l'IFPM.

« Je suis très heureuse de cette promotion et de la confiance qui m'a été accordée par le conseil d'administration » assure-t-elle.

« Je me mets au service des équipes administrative et pédagogique afin d'atteindre tous ensemble les objectifs que nous nous sommes fixés : mieux communiquer avec les jeunes et les maîtres d'apprentissage, développer les liens avec nos différents partenaires et

intégrer les nouvelles équipes de l'IFPM de façon optimum ». Pour la remplacer au poste de responsable pédagogique, l'IFPM a accueilli **Barbara Regef**.

« C'est avec joie que je rejoins l'équipe de l'IFPM, une équipe impliquée, dynamique et très à l'écoute des besoins de nos apprentis. J'ai très à cœur de poursuivre les projets impulsés par Séverine Le Mière notamment sur la diminution de l'absentéisme et le renforcement de nos liens avec les maîtres d'apprentissage. Ces deux points sont essentiels pour mener nos jeunes avec succès à l'examen. Aujourd'hui l'IFPM s'agrandit, de nouvelles classes vont voir le jour. Je suis très fière et très enthousiasme de pouvoir participer à cet événement. »

C'est donc un nouveau challenge qui attend l'IFPM : les travaux d'extension

ont commencé depuis quelques semaines et chacun se réjouit des futures ouvertures de section qui permettront l'accueil de **250 apprentis supplémentaires** d'ici la rentrée 2013. Comme aujourd'hui, nous maintiendrons avec les jeunes nos exigences de qualité, de disponibilité des équipes et de professionnalisme au service de la réussite et de l'intégration professionnelle des apprentis de l'IFPM. Les projets pour cette année sont nombreux, vous les retrouverez tous dans cette nouvelle édition du Levant, plus proche de vous. Vos remarques et vos impressions sont les bienvenues, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Toute l'équipe de l'IFPM vous souhaite une très bonne année 2012, pleine de satisfactions professionnelles, personnelles et de réussite pour les apprentis qui passeront leur diplôme en juin prochain.



Echange, coiffure, esthétique

Durant le mois d'octobre, dans une ambiance professionnelle et conviviale, nos deux secteurs **esthétique et coiffure** se sont réunis lors d'un échange en cours de pratique. Les apprentis ont pu mettre en œuvre leurs savoir-faire et savoir-être en mettant en évidence la complémentarité de ces 2 métiers.



BP Coiffure tout change !

2011, le nouveau BP coiffure !

Jusqu'à présent le BP coiffure comportait deux options différentes, un BP Option A (Styliste-Visagiste) et un BP option B (Coloriste-Permanentiste). Cette année, le Brevet professionnel change.

Une épreuve au choix !

Les options A et B disparaissent.

A la place, le candidat choisira l'une des deux options suivantes au moment de son inscription à l'examen.

- Coiffure événementielle sur modèle féminin majeur (longueur minimum 15 cm).
- Coupe homme et entretien du système pilo-facial sur modèle masculin majeur, pourvu de cheveux et non rasé depuis une semaine sur la zone à travailler.

La première session d'examen aura lieu en 2013.

Plus d'infos sur le site de l'IFPM : www.ifpm.com



Forum des métiers de l'art

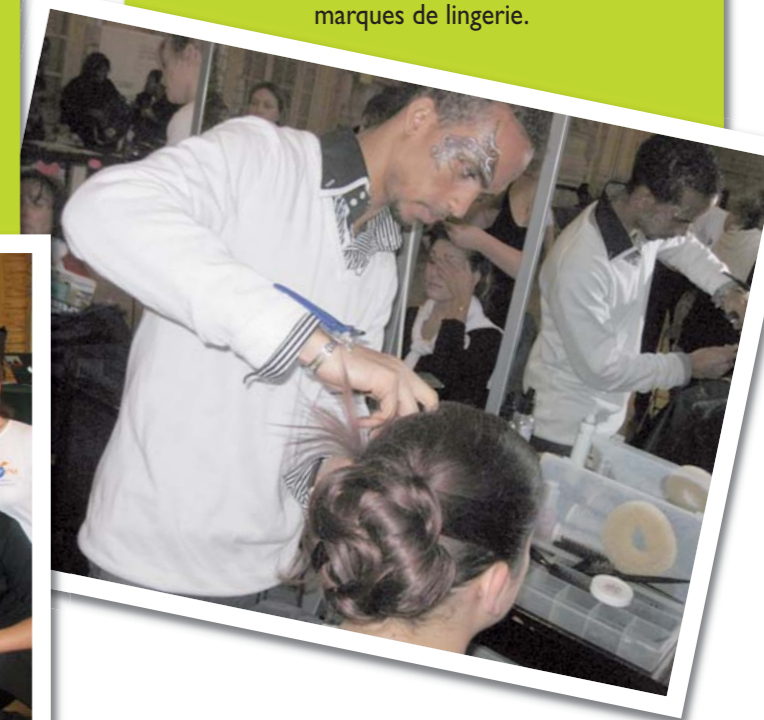
Le 8 novembre, le **forum des métiers de l'art, à Levallois**, a accueilli **10 apprentis coiffeurs** en BP 1^{ère} année et 7 apprenties esthéticiennes en 1^{ère} année BP.

Ce fut l'occasion pour nos apprentis de montrer leur savoir-faire aux représentants des écoles et aux collégiens venus découvrir les métiers de l'artisanat. Des acteurs de l'école de Théâtre de Paris ont été maquillés et coiffés pour la représentation de leurs scénettes. Nous remercions tous les apprentis présents pour leur bonne humeur et leur belle participation.



Gala Supelec

Le 14 octobre dernier, les apprentis de l'IFPM ont participé au gala de SUPELEC. Les mannequins présentant le défilé de lingerie ont été coiffés et maquillés par **Alyssia** et **Jennifer**, (2^{ème} année de BP esthétique) et cinq jeunes filles de la classe de BP Manager. L'IFPM était présent au côté de grandes marques de lingerie.



Création d'un fonds de dotation

Depuis son ouverture en 1992, l'IFPM bénéficie d'une reconnaissance dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique. Une position que le CFA de l'IFPM entend bien conforter en développant ses formations, en permettant l'égalité des chances à tous les jeunes apprentis désireux de suivre une filière complète qui les mèneront à des postes de Managers et de chefs d'entreprise. Pour impliquer les entreprises et les particuliers dans son schéma de développement et diversifier ainsi ses leviers d'innovation pédagogique, technologique, l'IFPM s'est doté d'un fonds de dotation « **Un Métier pour Un Avenir** ». Le fonds de dotation permettra de soutenir

financièrement un ensemble de programmes destinés aux métiers de l'artisanat :

- la recherche et la création de nouvelles formations du CAP au BTS,
- L'égalité des chances orientation des jeunes vers les formations de haut niveau (ouverture à la culture, voyages linguistiques et accès aux postes de Managers, chefs d'entreprises).
- l'accompagnement des jeunes sans formation vers l'emploi,
- La participation à la construction de tout équipement éducatif.

La gestion, le développement et la promotion du fonds de dotation sont confiés à la Présidence de Monsieur **Marcel LEFRET**.

Les versements de dons au fonds de Dotation « **Un Métier pour Un Avenir** » bénéficient d'une réduction d'impôt :

- 60 % pour les entreprises,
- 66 % pour les particuliers.

Pour connaître les modalités de versement et recevoir un reçu délibératoire vous pouvez contacter : **Nadia Antonczyk** au numéro de téléphone suivant : **01 41 20 96 25**.



CAP Coiffure en 1 an

■ Un nouveau public.

Depuis quelques années, l'IFPM voit arriver un public différent. Les nouveaux apprentis sont déjà diplômés et souhaitent se réorienter, choisir un parcours professionnel centré sur les métiers de l'artisanat et de la coiffure.

■ Une nouvelle section !

L'IFPM se devait de réagir. A la rentrée 2011, l'IFPM a donc mis en place une section pilote, les IC5. Cette classe est composée d'apprentis déjà diplômés qui prépareront le passage de leur CAP coiffure en un an.

■ De nouveaux cours

Les apprentis en un an sont dispensés des matières générales et bénéficient de cours de pratique et de technologie supplémentaires.

Comme le souligne **Maryline Datin**, notre responsable coiffure : « ces jeunes sont souvent plus motivés, plus matures et plus à même d'intégrer un salon de coiffure. Ils ont le sentiment d'avoir perdu du temps avant d'assouvir leur passion et souhaitent évoluer afin d'intégrer plus rapidement le monde du travail ».



Nouveau logiciel YParéo

■ **YParéo** est un progiciel destiné à la gestion pédagogique. Il permet d'assurer un suivi individualisé du parcours de formation en temps réel. Plans de progression, résumés des cours, absentéismes et retards seront automatiquement renseignés sur YParéo.

■ Et pour vous ?

Ainsi, avec YParéo, vous pourrez consulter les absences et les dernières notes de vos apprentis ou de vos enfants.

Pour accéder à votre espace **YParéo**, un identifiant et un mot de passe vous seront remis très bientôt par courrier.

Restez connectés !



Agenda

Les incontournables

Soirée de la Promotion 2012 : 2 avril

Les voyages

« **Echange métier** » en Italie
mars 2012

Visite des thermes de Saint-Malo
avril 2012

Les examens Blancs

BP esthétique (épreuves pratiques)
12 décembre, mardis 7 et 14 février

BP Coiffure :
3,6,10,13,17 février : épreuves écrites

CAP coiffure et esthétique :
épreuves écrites : du 20 au 24 février
pratique CAP coiffure : 5 mars

Les projets

Défilé Body Painting

26 mars au Congrès de l'esthétique

ApprentiScènes : 6 apprentis de CAP mettent en scène leur métier pour un concours organisé par la Région Ile-de-France.

Relooking : les BP coiffure participent à une opération de relooking avec Pôle Emploi pour travailler avec des demandeurs d'emploi de longue durée sur leur image personnelle.

Filmer le métier qui me plaît : réalisation d'un film sur le métier de coiffeur par deux classes de BP.

Rencontre parents-formateurs

31 mars 2012, 9 h 30 à l'IFPM

Réunion des Maîtres d'apprentissage :

16 janvier 2012, 10 h à l'IFPM

Mais aussi :

Rencontre avec les CIO, les missions locales et les collèges et lycées de la région Ile-de-France :
22 mars, 9 h à l'IFPM

Les mercredis portes ouvertes :
(14 h / 17 h) :

- > 7 et 21 mars
- > 4 et 11 avril
- > 9 et 23 mai
- > 6 et 20 juin

...d'une année riche en événements

LeLevant

Directeur de la publication : Jean Lafage ● Coordination : Séverine Le Mière ● Comité de rédaction : Barbara Regef, Nadia Antonczyk, Franck Desloges ● Conception, maquette et impression : Ederycra ● Photos : DR ● IFPM : 4, bd du Levant 92000 Nanterre
Tél. : 01 41 20 90 00 ● Fax : 01 41 20 90 01 ● Mail : ifpm@ifpm.com ● www.ifpm.com